

16 octobre 2024

Ce compte-rendu reprend des éléments de débats ; il n'est pas exhaustif car certaines informations à caractère confidentiel ne peuvent pas être diffusées au moment de sa parution.

Présents : Thierry ALBERIC - Gabriel ANDREI - Christelle BOHOTINEANU - Pierre COMBROUX - Gilles DUPONT - Véronique ESCULIER - Mathieu LAFIS - Anne-Sophie GENDROT Myriam GIRET - Franck LEVASSEUR - Denis LE MORZADEC - Loïc LE PICARD - Pierre REHLINGER - Stéphane THIÉBAUT - Raphaël THOMASSIN - Anne VALETOUX - Bertrand VAN NEDERVELDE

Invitée : Claire TILLY – Christelle BOHOTINEANU

Excusé : Pascal PINGUENET - Pascal ROUSSEL - Olivier VALLOT

Temps d'intériorité

Nous partageons un texte d'Abdenour Bidar, écrivain philosophe : « Plaidoyer pour la fraternité »

Validation du CR du CA du 25/09/2024

Après relecture, le compte-rendu est validé à l'unanimité.

Retour sur DRA DD

Le président a exprimé ses remerciements à Pierre COMBROUX pour l'organisation de la journée, qui a permis un déroulement fluide et encouragé une participation continue des participants sur l'ensemble des deux jours.

La question de l'usage de la visioconférence pour les réunions dans la salle dédiée a été abordée : bien que cette option soit techniquement envisageable, le Synadic privilégie le présentiel, en cohérence avec sa culture de valorisation du contact direct et des échanges en personne.

Des débordements des pratiques habituelles ont été remarquées concernant le remboursement des frais de déplacement pour la réunion des DRA-DD.

Il a donc été décidé que :

- La prise en charge de l'hébergement est limitée à un montant de 200 euros
- Toute réservation pour la veille de la réunion doit faire l'objet d'une demande préalable
- Les repas pris à l'issue de la réunion peuvent être pris en charge dans la limite de 15 euros

À la suite de l'intervention d'un adhérent concernant une réponse du service juridique, un rappel a été effectué sur l'organisation des réponses aux demandes d'aide juridique. Pour les questions relatives au domaine social, le cabinet FIC Expertise est mandaté et garantit une réponse sous 48 heures. Pour bénéficier de ce service, il est essentiel de se connecter via le lien « Aide juridique » disponible sur notre site.

Pour les autres types de questions, les adhérents doivent utiliser l'adresse contact@synadic.fr - Christelle BOHOTINEANU est chargée de rediriger les questions vers les membres concernés.

Un rappel a également été fait concernant la protection juridique proposée aux Chefs d'établissement par le groupe **Allianz**. Il semble que certains nouveaux chefs d'établissement ne soient pas au courant de cette couverture.

Une communication sera prochainement adressée à l'ensemble des adhérents pour rappeler ces différents points essentiels.

Point adhésions

Nous comptons actuellement 360 adhérents et 23 membres associés, soit un total de 383 membres. À la même période l'an dernier, nous en dénombrions 356.

Bulletin 143 – Janvier : articles

L'idée est de créer un bulletin à caractère « technique », destiné à explorer des sujets pratiques et spécifiques liés aux moyens alloués, aux interactions avec l'Éducation nationale, ainsi qu'à la veille juridique. Ce bulletin serait « une boîte à outils », en cours d'année, qui apporterait des ressources concrètes et adaptées aux besoins de gestion des établissements. Le titre retenu est « Éducation et Responsabilité »

AG 2025

Thème : **Être artisans d'Espérance dans nos communautés**

Ce thème s'appuiera sur la présentation du Jubilé et les mots du pape, articulés autour de trois axes introduits par des capsules vidéo.

- « **Regarder l'avenir avec un esprit ouvert** » : intervention proposée d'Hervé LECOMTE, représentant d'un établissement en Italie, ainsi qu'un établissement en Turquie.
- « **Regarder l'avenir avec confiance** » : intervention de Monseigneur Matthieu ROUGÉ sur le thème de la confiance en Dieu.
- « **Regarder l'avenir avec une intelligence clairvoyante** » : intervention envisagée avec Chris DELPIERRE.

Les intervenants mentionnés sont donnés à titre indicatif ; il conviendra de les contacter afin de confirmer leur disponibilité et la possibilité de leur participation.

Questions diverses

Affaire de Pau

Un point sur l'affaire de Pau est inscrit à l'ordre du jour de la prochaine commission permanente par Philippe DELORME. Par ailleurs, d'autres affaires ont émergé récemment, conduisant les organisations syndicales à se rapprocher du Secrétariat général.

CPPNI

François ROUX, président de la CPPNI, a démissionné.

Site internet du Synadic

Des ajustements s'avèrent indispensables pour mieux répondre aux attentes des adhérents. Cependant, les modifications actuelles du site entraînent des coûts additionnels non négligeables, d'autant que le site, en place depuis six ans, devient difficile à adapter. Le Conseil d'administration a mandaté Christelle BOHOTINEANU, Stéphane THIÉBAUT et Raphaël THOMASSIN pour élaborer un nouveau cahier des charges et lancer un appel d'offres afin de renouveler le site et le prestataire. Cette démarche est validée par le CA.

Raphaël THOMASSIN,
Secrétaire du Synadic